



Arbres masquant une vue remarquable

Par **camille95**, le **11/08/2009** à **10:18**

Bonjour,

je suis propriétaire d'une maison depuis plus de 30 ans en bord de mer avec une vue directe sur la mer. Cette maison a été achetée notamment pour cette vue

Il y a environ 15 ans, la municipalité a planté 4 arbres en face de chez moi (pour donner de l'ombre sur le terrain de boules !!!), aujourd'hui, ces arbres font plus de 6 metres de haut
Depuis plusieurs années, je demande à la mairie d'elaguer ces arbres qui me bouchent complètement la vue

La seule reponse obtenue est que l'elagage risque d'etre fatal aux arbres qui sont en mauvaise santé

Mes voisins sont plus virulents car ils souhaitent tenter une action pour trouble de jouissance considerant qu'ils ont achetés des maisons avec vue sur mer et que la situation devalorise leurs biens et demander l'abattage des arbres

Quels sont nos recours, a qui s'adresser, que peut on attendre?

Par avance merci

Camille95